

DÉCLARATION LIMINAIRE FO CSA R DGAC DU 16 OCTOBRE 2023

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames, Messieurs,

Vous avez initié il y a plusieurs mois un nouveau projet protocolaire. Le principe est le gain de performances adossé à des améliorations statutaires et indemnitaires.

Malheureusement, cet exercice nous laisse aujourd'hui une forte impression d'immaturation et d'improvisations. Les avancées semblent souvent menées plus sous la pression que dans un véritable dialogue.

L'inflation galopante de ces deux dernières années n'est actuellement pas compensée pour les personnels non techniques. Voilà maintenant que vous créez aussi des inégalités entre corps techniques ! Pire, seules les actions corporatistes ont l'écoute de vos services et du cabinet du Ministre. Depuis quand, à la DGAC, l'administration négocie-t-elle un protocole par une politique de carotte à la dépose de préavis ?

Certes, la DGAC est une administration principalement technique, mais que vaut cette technicité sans l'appui solide de missions transverses et support de qualité.

Les négociations protocolaires ne doivent pas faire oublier que la vie professionnelle de la DGAC continue !

Nous déplorons aujourd'hui des carences managériales à tous les niveaux, vu la mise en place précipitée des SIR, qui est à l'origine d'une vraie crise de confiance et de motivation des personnels que nous représentons.

Vous avez choisi de céder à l'injonction de remplacer les Ouvriers d'État DGAC par des contractuels et des prestations de service. Il est tout de même à noter que les Armées continuent les embauches sur ce corps : en 2024 ce sont 372 Ouvriers d'État qui seront recrutés...

Non seulement le remplacement des ouvriers à la DGAC reste aléatoire, mais les processus de sélection et les règles de rémunération illustrent la fragilité de votre gestion au cas par cas.

Celle-ci alimente grandement un sentiment d'iniquité.

Le cas du recrutement, en juillet, d'un contractuel à équivalent de salaire d'un Ouvrier de plus 10 ans d'ancienneté fait réagir dans les équipes et c'était inévitable. Une solution simple aurait été d'aligner vers le haut tous les contractuels sur fonctions Ouvriers embauchés depuis 2018 et les Ouvriers d'État qui attendent, bien patiemment, qu'un poste d'avancement soit disponible.

Mais c'est sans doute trop simple...

Tout ça dans un contexte d'abandon des Ouvriers d'État DGAC. Un seul exemple : les textes, validés par un GT collectif et consensuel issu du protocole 2016-2019, sont purement et simplement passés à la trappe.



Aujourd'hui nous sommes systématiquement priés d'accepter, sous la menace de réprimandes du ministère du Budget ou de la Fonction Publique, les pertes en avancements, en moyens de travail, en formation et en mobilité.

Votre nouveau projet de décret carrière Ouvriers a été retoqué par l'unanimité des syndicats représentatifs en INCO de septembre dernier. Quelles suites comptez-vous y donner, souhaitez-vous vraiment aboutir ? Nous en doutons !

La fermeture du CGO n'a pas été compensée par des effectifs suffisants à GIRH et GCRH. D'où des retards récurrents dans les traitements des dossiers individuels des agents.

Nous vous avons toujours mis en garde contre l'excès de rapidité dans la mise en œuvre de la Modernisation des missions supports. Résultat : les SIR ne bénéficient toujours pas d'organisation pérenne. Malgré de multiples relances de notre part, les effectifs promis ne sont pas là et nous déplorons de très fréquemment appels au secours d'agents débordés, ou au contraire en recherche de repères, abandonnés et sans activité.

Là aussi, une modernisation à grands renforts d'outils numériques, de prestataires de services coûteux et inefficaces n'est pas ce qu'attendaient les agents support ni les services « clients ».

Vous comprendrez notre difficulté à adhérer à votre vision de l'avenir, au vu de l'état des projets précédents, non aboutis.

Merci de votre attention.

La délégation FEETS-FO

